

COMMUNE DE CHOLET

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2016

Le 12 décembre 2016 à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles BOURDOULEIX, Maire, pour la tenue du Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 6 décembre 2016.

Sont présents :

Monsieur Gilles BOURDOULEIX : Député-Maire

Madame Florence JAUNEAULT : Maire-Délégué

Monsieur Michel CHAMPION : Premier Adjoint

Madame Florence DABIN, Monsieur John DAVIS, Madame Isabelle LEROY, Monsieur Roger MASSE, Madame Laurence TEXEREAU, Monsieur Jean LELONG, Madame Annick JEANNETEAU, Monsieur Jean-Paul BREGEON, Madame Christine CHARRIER, Monsieur Michel BONNEAU, Monsieur Frédéric PAVAGEAU, Madame Natacha POUPET-BOURDOULEIX : Adjoints

Madame Sylvie ROCHAIS, Monsieur Jean-Michel BOISSINOT, Madame Patricia RIGAUDEAU, Monsieur Jean-François BAZIN, Madame Elisabeth HAQUET, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Simone POUPARD, Madame Sandrine RAOUX, Monsieur François DEBREUIL, Monsieur Olivier BAGUENARD, Monsieur Jordan JOUTEAU, Madame Nathalie GODET, Madame Gwénaëlle DUCHESNE, Monsieur Gilles ALLINDRE, Madame Evelyne PINEAU, Monsieur Patrice BRAULT, Madame Catherine BODET, Monsieur Jean-Marc VACHER, Madame Anne GRAVELEAU-HARDY, Monsieur André CERQUEUS, Madame Magalie GREAU, Madame Catherine CANALS, Monsieur Bernard RABILLER, Madame Valérie FERRIOL-ROUSSEAU, Monsieur Youssef LAARABI : Conseillers Municipaux

Ont donné procuration :

Madame Maya JARADE à Madame Natacha POUPET-BOURDOULEIX, Monsieur Jean-Jacques BOURGUIGNON à Monsieur John DAVIS, Madame Evelyne CHICHE-GAUVAIN à Madame Isabelle LEROY, Monsieur Xavier COIFFARD à Madame Magalie GREAU, Monsieur Benoît BACLET à Madame Anne GRAVELEAU-HARDY.

En application de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne Madame Patricia RIGAUDEAU comme secrétaire de séance.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2016

En application de l'article 44 du règlement intérieur du Conseil Municipal, le procès verbal de la séance du 14 novembre 2016 est soumis à la signature des Conseillers Municipaux.

DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire, en vertu des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales.

0 - PAS DE COMMISSION

0.1 - VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DEMISSION DE MONSIEUR COIFFARD

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (35 Pour, 2 Contre et 8 ne prenant pas part au vote : *Monsieur Jean-Marc VACHER, Madame Anne GRAVELEAU-HARDY ayant reçu procuration de Monsieur Benoît BACLET, Monsieur André CERQUEUS, Madame Catherine CANALS, Monsieur Bernard RABILLER, Madame Valérie FERRIOL-ROUSSEAU, Monsieur Youssef LAARABI*),

DECIDE

Article unique - d'émettre le vœu de demander la démission de Monsieur COIFFARD du Conseil Municipal en tant que conseiller municipal pour avoir menti publiquement et pour ses nombreuses absences.

1 - COORDINATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES

1.1 - CARREFOUR DE L'ORIENTATION - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (45 Pour),

DECIDE

Article unique - d'approuver la convention de partenariat entre la Ville de Cholet et la Communauté d'Agglomération du Choletais pour l'organisation de la 8^{ème} édition du Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise.

1.2 - RECRUTEMENT PAR MISE A DISPOSITION PARTIELLE DE PERSONNEL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS AU PROFIT DE LA VILLE DE CHOLET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (45 Pour),

DECIDE

Article 1 - de prendre acte de la mise à disposition partielle de deux agents de la Communauté d'Agglomération du Choletais auprès de la Ville :

- le directeur de la Direction de la Famille, de la Petite Enfance et de la Cohésion Sociale (DIFAPECS) à titre de 20 % d'un ETP auprès de la Ville de Cholet,

- et son assistante de direction selon les mêmes modalités,

moyennant le remboursement des heures effectuées.

Article 2 - d'approuver la convention de mise à disposition afférente conclue avec la Communauté d'Agglomération du Choletais pour une période de trois ans renouvelable.

1.3 - PROTECTION FONCTIONNELLE D'UN AGENT MUNICIPAL

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (45 Pour),

DECIDE

Article unique - d'accorder, en raison des injures, menaces et propos racistes tenus à son encontre par un administré le 16 septembre 2016, la protection fonctionnelle à un agent municipal chargé d'accueil au service Etat Civil et de confier à l'assureur de la Ville le soin de proposer et désigner un avocat pour défendre ses intérêts.

2 - FINANCES, COMMERCE, ÉCONOMIE ET RELATIONS INTERNATIONALES

2.1 - BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 - d'approuver, à la majorité des suffrages exprimés (35 Pour, 10 Contre), le budget principal, dont la balance générale s'établit comme suit :

Budget primitif 2017	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total des deux sections
Dépenses	60 297 405 €	14 208 771 €	74 506 176 €
Recettes	60 297 405 €	14 208 771 €	74 506 176 €

Article 2 - d'approuver, à la majorité des suffrages exprimés (35 Pour, 10 Contre), le budget annexe des opérations d'aménagement dont la balance générale s'établit comme suit :

Budget primitif 2017	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total des deux sections
Dépenses	120 000 €	120 000 €	240 000 €
Recettes	120 000 €	120 000 €	240 000 €

Article 3 - d'approuver, à la majorité des suffrages exprimés (35 Pour, 10 Contre), le budget annexe du stationnement dont la balance générale s'établit comme suit :

Budget primitif 2017	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total des deux sections
Dépenses	1 002 000 €	164 000 €	1 166 000 €
Recettes	1 002 000 €	164 000 €	1 166 000 €

Article 4 - d'approuver, à l'unanimité (31 Pour, 8 Abstentions, 6 Ne prend pas part au vote), les affectations des subventions aux associations et organismes divers, telles que figurant dans les états joints au document budgétaire ; les membres du conseil municipal ne participant pas au vote étant :

- Monsieur BOURDOULEIX, en tant que Président du Centre Communal d'Action Sociale,
- Madame TEXEREAU, en tant que Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale,
- Madame JARADE, en tant que Vice-Président du Centre d'Information Féminin et Familial,
- Monsieur BRAULT, en tant que secrétaire de l'Union Cycliste Cholet 49,
- Madame GREAU *ayant reçu procuration de Monsieur COIFFARD*, en tant que secrétaire de l'Association des Z'improbables.

Article 5 - d'approuver, à l'unanimité (42 Pour, 3 Abstentions), les états complémentaires et notamment le tableau des effectifs du personnel communal.

2.2 - VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (35 Pour, 10 Abstentions),

DECIDE

Article unique - d'arrêter les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation	16,68%
Taxe sur le foncier bâti	27,99%
Taxe sur le foncier non bâti	47,39%

2.3 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME - MODIFICATIONS DES ENVELOPPES VOTEES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (42 Pour, 3 Contre),

DECIDE

Article unique – d'approuver les modifications de crédits des enveloppes des autorisations de programmes globales, telles qu'elles ressortent de la vue d'ensemble du document ci-annexé.

Cf. annexe 2.3

2.4 - ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 - d'autoriser, à l'unanimité (31 Pour, 8 Abstentions, 6 Ne prend pas part au vote), l'octroi des subventions aux associations désignées en annexe, les membres du Conseil Municipal ne participant pas au vote étant :

- Monsieur BOURDOULEIX, en tant que Président du Centre Communal d'Action Sociale,
- Madame TEXEREAU, en tant que Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale,
- Madame JARADE, en tant que Vice-Président du Centre d'Information Féminin et Familial,
- Monsieur BRAULT, en tant que secrétaire de l'Union Cycliste Cholet 49,
- Madame GREAU *ayant reçu procuration de Monsieur COIFFARD*, en tant que secrétaire de l'Association des Z'improbables.

Article 2 - d'approuver, à l'unanimité (35 Pour, 10 Abstentions), les conventions à conclure avec les associations suivantes :

- Abri de Cordeliers,
- Animation des Marchés de Cholet,
- Association des Commerçants et Artisans des Halles de Cholet,
- Association Junior,
- Centre d'Information Féminin et Familial,
- Cholet Basket,
- Cholet Vitrines,
- Club Aquatique Choletais – section natation sportive,
- Hockey Club Choletais,
- Le Badminton Associatif Choletais,
- Rugby Olympique Choletais,
- Union Cycliste Cholet 49.

Article 3 - d'adopter, à l'unanimité (35 Pour, 10 Abstentions), les avenants à signer avec les organismes suivants :

- Association de Gestion Jeanne d'Arc,
- Jeune France,
- Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) Saint Joseph,
- OGEC Sainte Marie des Turbaudières,
- OGEC des Ecoles Saint Jean – Sainte Famille,
- OGEC Notre Dame du Bretonnais,

- Organisme de Gestion des Ecoles Libres Saint Pierre et Gelusseau,
- OGEC Saint Louis Grignon de Monfort,
- Société des Courses Hippiques de Cholet,
- Stade Olympique Choletais,
- Tennis Club Cholet.

Cf. annexe 2.4

2.5 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION INSTITUTION SAINTE MARIE DE CHOLET DANS LE CADRE DU JUMELAGE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

Article unique - d'approuver, à l'unanimité (43 Pour), Madame GREAU *ayant reçu procuration de Monsieur COIFFARD*, ne participant pas au vote, l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 30 € par participant, dans la limite de 45 participants, à l'Association Institution Sainte Marie de Cholet, au titre de l'organisation par le lycée d'un séjour à destination de la ville jumelée de Solihull, du 27 novembre au 2 décembre 2016.

2.6 - AVIS SUR L'AUTORISATION D'OUVERTURE DOMINICALE DES MAGASINS A CHOLET POUR L'ANNEE 2017

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (38 Pour, 7 Abstentions),

DECIDE

Article unique - d'émettre un avis favorable conformément à l'article L. 3132-26 du code du travail, à l'ouverture des magasins relevant des activités suivantes et aux dates indiquées :

Concessions automobiles : 15 janvier, 12 mars, 11 juin, 17 septembre et 15 octobre 2017
Concessionnaires motos : 10 décembre 2017
Magasins de menuiseries : 26 mars, 2 avril, 23 avril, 1^{er} octobre, 15 octobre 2017
Autres commerces de détail : 15 janvier, 10, 17, 24 et 31 décembre 2017.

3 - SPORT, JEUNESSE, ACTION CULTURELLE

3.1 - ATTRIBUTION D'UNE BOURSE INITIATIVES JEUNES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (45 Pour),

DECIDE

Article unique – d'attribuer, dans le cadre d'une Bourse Initiatives Jeunes (BIJ), la somme de 700 € à Monsieur Pierre PELLETREAU, au titre de son intégration au Pôle Espoir U18 du Centre de Performance du Parcours d'Excellence Sportive du Club de Hockey Amateur de Rouen.

4 - SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ, INTÉGRATION, ENSEIGNEMENT

4.1 - CONVENTION ENTRE LE CCAS ET LA VILLE DE CHOLET CONCERNANT LA SIMPLIFICATION DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES DES USAGERS POUR LES CRECHES ET LES HALTES GARDERIES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (45 Pour),

DECIDE

Article unique - d'approuver la convention avec le Centre Communal d'Action Sociale fixant les modalités d'encaissement des prestations générées par la fréquentation des crèches et haltes-garderies du CCAS pour une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2017, dans le cadre de la mise en place du portail de services en ligne " Mon Espace Famille ".

4.2 - SOUTIEN FINANCIER AUX ECOLES PRIVEES DU PREMIER DEGRE DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (45 Pour),

DECIDE

Article unique - d'attribuer aux Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique de Cholet des aides financières, pour le premier trimestre de l'année scolaire 2016-2017, afin de contribuer à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, à savoir :

Organisme	Montant total de la subvention
Association de Gestion Jeanne d'Arc	1 130 €
Organisme de Gestion des Ecoles et du Collège Notre Dame du Bretonnais	1 395 €
Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique des Ecoles Saint Jean - Sainte Famille	1 655 €
OGEC Saint Joseph Ecole Primaire	630 €
Organisme de Gestion des Etablissements Catholiques Saint Louis Grignon de Montfort	1 120 €
OGEC Sainte Marie des Turbaudières	940 €

Organisme de Gestion des Ecoles Libres Saint Pierre et Gellusseau	850 €
Organisme de Gestion de l'Ecole Privée Mixte Notre Dame du Chêne Rond	390 €

4.3 - CLASSES DE DECOUVERTE - REPAS SERVIS AUX ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE CHOLET - CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (42 Pour, 3 Contre),

DECIDE

Article unique – d'approuver les termes de la convention ci-annexée, à conclure pour l'année scolaire 2016-2017 avec la Communauté d'Agglomération du Choletais, définissant les modalités de remboursement à cette dernière, des repas pris au CISPA par les élèves des écoles publiques de Cholet dans le cadre des classes de découverte et encaissés par la Ville sur la base des tarifs municipaux.

4.4 - OPERATION LIRE ET FAIRE LIRE - CONVENTION AVEC LA FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES DE MAINE ET LOIRE ET L'UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DU MAINE ET LOIRE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (45 Pour),

DECIDE

Article unique - d'approuver les termes de la convention à conclure, pour l'année scolaire en cours, entre la Ville, la Fédération des Oeuvres Laïques et l'Union Départementale des Associations Familiales du Maine et Loire, associations coordinatrices, fixant les modalités de mise en place de l'opération Lire et Faire Lire sur le territoire de la Ville et notamment le versement par la Ville de Cholet d'une subvention de 2 400 €, soit 1 200 € pour la Fédération des Œuvres Laïques et 1 200 € pour l'Union Départementale des Associations Familiales du Maine et Loire.

5 - AMÉNAGEMENT ET PATRIMOINE

5.1 - PLAN LOCAL D'URBANISME - MODIFICATION N°15

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (42 Pour, 3 Abstentions),

DECIDE

Article 1 - d'approuver la modification n° 15 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de Cholet et de sa commune associée du Puy-Saint-Bonnet, telle que modifiée après recueil des avis des PPA, enquête publique et avis du Commissaire-Enquêteur, conformément aux indications portées dans la présente délibération.

Article 2 - que conformément à l'article R. 153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, d'une mention dans un journal diffusé dans le département, de sa publication au recueil des actes administratifs et le PLU modifié sera mis à disposition du public en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture.

5.2 - AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE SUR LE BOULEVARD DE LA RONTARDIERE (RD 160) -
CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET FINANCIERE AVEC LE
DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (42 Pour, 3 Abstentions),

DECIDE

Article unique - d'approuver la convention à conclure avec le Département de Maine et Loire, régissant les modalités de réalisation d'un carrefour à sens giratoire situé à l'intersection du Boulevard de la Rontardière (RD 160), de la rue des Vosges et de la rue de Bourgneuf, l'entretien ultérieur et les conditions de co-financement de la part du Département de Maine et Loire.

Cf. annexe 5.2

5.3 - LANCEMENT DE LA CHARTE DE L'ECO'JARDINIER DE LA SEVRE NANTAISE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (45 Pour),

DECIDE

Article unique - de s'engager au respect des conditions de portage de la charte de l'éco'jardinier, à savoir :

- ne plus utiliser des pesticides sur la voirie et le cimetière, cet engagement étant effectif respectivement depuis 2013 et 2014,

- s'inscrire dans l'objectif zéro phyto total (cimetières et terrains de sport inclus) pour 2020 conformément au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Sèvre Nantaise approuvé par arrêté préfectoral le 7 avril 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Le président
Gilles BOURDOULEIX

Le secrétaire
Madame Patricia RIGAUDEAU

Les Elus Municipaux,
présents à la fin de la séance du 12 décembre 2016,

Florence JAUNEAULT	Christine CHARRIER	Sandrine RAOUX	Jean-Marc VACHER
Michel CHAMPION	Michel BONNEAU	François DEBREUIL	Anne GRAVELEAU- HARDY
Florence DABIN	Frédéric PAVAGEAU	Olivier BAGUENARD	André CERQUEUS
John DAVIS	Natacha POUPET- BOURDOULEIX	Jordan JOUTEAU	Magalie GREAU
Isabelle LEROY	Sylvie ROCHAIS	Nathalie GODET	Catherine CANALS
Roger MASSE	Jean-Michel BOISSINOT	Gwénaëlle DUCHESNE	Bernard RABILLER
Laurence TEXEREAU	Jean-François BAZIN	Gilles ALLINDRE	Valérie FERRIOL- ROUSSEAU
Jean LELONG	Elisabeth HAQUET	Evelyne PINEAU	Youssef LAARABI
Annick JEANNETEAU	Benoît MARTIN	Patrice BRAULT	
Jean-Paul BRIGEON	Simone POUPARD	Catherine BODET	

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME
MODIFICATIONS DES ENVELOPPES VOTEES
EMPLOIS**

2.3

Budget Principal

N° AP/ API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Montant global	Modification d'enveloppe			Commentaire
				Modification d'enveloppe	Détail		
					Enveloppe supplémentaire	Diminution d'enveloppe (Adaptation des crédits de paiement)	
5001	Bâtiments communaux	24 813 202 €	24 348 829 €	-464 373 €			
047	Les Halles	180 608 €	167 735 €	-12 873 €		-12 873 €	
077	Accessibilité des bâtiments communaux	894 500 €	894 500 €	0 €			
078	Hangar des Carnavaliers	1 070 000 €	1 000 000 €	-70 000 €		-70 000 €	
573	Réparation d'équipements communaux	18 632 553 €	18 251 053 €	-381 500 €		-381 500 €	
574	Eglise Notre Dame	4 035 541 €	4 035 541 €	0 €			
5002	Matériels et mobiliers des services publics	7 589 294 €	7 687 594 €	98 300 €			
035	Renouvellement du parc photocopieurs	737 580 €	787 580 €	50 000 €	50 000 €		Renouvellement du parc photocopieurs dans les écoles
526	Acquisition de matériel communication	572 709 €	572 709 €	0 €			
529	Acquisition de matériel espaces verts	1 120 562 €	1 174 562 €	54 000 €	54 000 €		Acquisition de gros matériels pour les espaces verts (tracteur , tondeuses à éjection arrière,...)
569	Acquisition de véhicules de matériels et de mobiliers	5 158 443 €	5 152 743 €	-5 700 €		-5 700 €	
5003	Edifices culturels	32 387 €	32 387 €	0 €			
058	Eglise Notre Dame	32 387 €	32 387 €	0 €			
5004	Systèmes d'information et de télécommunication	5 288 746 €	5 293 746 €	5 000 €			
037	Schéma directeur informatique	1 215 714 €	1 215 714 €	0 €			
043	Système d'informations géographiques	882 710 €	882 710 €	0 €			
070	Refonte du contrôle d'accès équipements communaux	158 639 €	158 639 €	0 €			
572	Acquisition de matériel informatique et logiciels	3 031 683 €	3 036 683 €	5 000 €	5 000 €		
5005	Réhab,extens.amén.ets scolaires 1er degré	325 000 €	340 000 €	15 000 €			
075	Création restaurant élément M.Curie	325 000 €	340 000 €	15 000 €	15 000 €		
5007	Création extension réparations équipements culturels	1 105 436 €	1 105 436 €	0 €			
055	lot Place Travot - Réfection de l'immeuble	1 032 656 €	1 032 656 €	0 €			
071	lot Place Travot - Aménagement des locaux	72 780 €	72 780 €	0 €			
5008	Acquisition d'œuvres et de matériel culturel	989 924 €	989 924 €	0 €			
568	Acquisition et restauration de matériel culturel	989 924 €	989 924 €	0 €			
5010	Création, réfection et aménagement d'équipements sportifs	6 623 867 €	6 768 867 €	145 000 €			
064	Salle Grégoire	4 917 992 €	5 017 992 €	100 000 €	100 000 €		Démolition de l'ancienne salle de sports
532	Acquisition de matériel sportif	1 705 875 €	1 750 875 €	45 000 €	45 000 €		Utilisation de crédits de la section fonctionnement (enveloppe des subventions) pour l'acquisition de matériels sportifs
5011	Aménagement équipements de loisirs	621 063 €	621 063 €	0 €			
502	Comité Animation Enfance	621 063 €	621 063 €	0 €			
5014	Voies, trottoirs, réseaux et parkings	22 652 961 €	21 743 341 €	-909 620 €			
002	Aménagement des voies primaires dans les ZAC	1 794 061 €	1 794 061 €	0 €			
062	Giratoire du Puy St Bonnet	450 000 €	450 000 €	0 €			
063	Livre blanc réfection de voies	7 024 589 €	5 963 669 €	-1 060 920 €		-1 060 920 €	-603 000 € : Transfert de crédits vers la section de fonctionnement suite à la prise en compte de mesures du Gouvernement pour modifier l'assiette de remboursement de TVA, notamment en matière de voirie (dépenses d'entretien d'équipement relevant des dépenses de fonctionnement) -457 920 € : Ajustement des crédits
076	Système variation tension éclairage	430 000 €	1 000 000 €	570 000 €	570 000 €		
087	Vidéo protection	100 200 €	100 200 €	0 €			
556	Bornes d'incendie	543 142 €	543 142 €	0 €			
576	Réparation et aménagement de voiries	12 105 396 €	11 715 896 €	-389 500 €		-389 500 €	
575	Extension des réseaux électriques	205 573 €	176 373 €	-29 200 €		-29 200 €	
5015	Aménagement du territoire communal	49 689 390 €	49 665 390 €	-24 000 €			
036	Requalification urbaine du quartier Jean Monnet NO	7 540 043 €	7 540 043 €	0 €			
044	Arcades Rouge	17 266 069 €	17 266 069 €	0 €			
056	Requalification urbaine du quartier Jean Monnet SE	9 847 531 €	9 847 531 €	0 €			
056	Acquisition de l'ensemble immobilier 12 bd du Maine	2 302 502 €	2 302 502 €	0 €			
079	Rénovation urbaine quartier Favreau	1 315 000 €	1 315 000 €	0 €			
085	Aire mise valeur architecture et patrimoine	791 €	791 €	0 €			
519	Etudes d'urbanisme	436 361 €	432 361 €	-4 000 €		-4 000 €	
522	Acquisitions foncières et immobilières	9 922 849 €	9 902 849 €	-20 000 €		-20 000 €	
553	Commission consultative du Puy Saint Bonnet	1 058 244 €	1 058 244 €	0 €			
5016	Espaces verts	10 887 331 €	11 050 331 €	163 000 €			
072	Travaux connexes à l'abaissement de la Moine	171 985 €	171 985 €	0 €			
073	Serres municipales	3 417 845 €	3 417 845 €	0 €			
086	Extension du cimetière Croix de Bault	505 000 €	505 000 €	0 €			
571	Réparation et aménagement des espaces verts	6 792 501 €	6 955 501 €	163 000 €	163 000 €		
TOTAL		130 618 601 €	129 646 908 €	-971 693 €	1 002 000 €	-1 973 693 €	

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Exercices antérieurs	Crédits de Paiement			
							2017	2018	2019	2020
5001		BATIMENTS COMMUNAUX	24 813 202	-464 373	24 348 829	15 298 691	2 655 000	1 240 000	1 220 000	0
	047	LES HALLES	180 608	-12 873	167 735	37 735	130 000	0	0	0
	077	ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX	894 500	0	894 500	294 500	300 000	0	0	0
	078	ATELIER DES CARNAVALIERS	1 070 000	-70 000	1 000 000	730 000	0	0	0	0
	573	REPARATION D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX	18 632 553	-381 500	18 251 053	12 256 053	2 225 000	1 240 000	1 220 000	0
5002	574	EGLISE NOTRE DAME	4 035 541	0	4 035 541	1 595 138	0	0	0	0
		MATERIELS ET MOBILIERS DES SCES	7 589 294	98 300	7 687 594	6 012 224	342 690	342 690	342 690	0
	035	RENOUVELLEMENT DU PARC	737 580	50 000	787 580	579 580	0	0	0	0
	526	ACQUISITION DE MATERIEL COMMUNICATION	572 709	0	572 709	552 709	5 000	5 000	5 000	0
	529	ACQUISITION DE MATERIEL ESPACES VERTS	1 120 562	54 000	1 174 562	921 492	37 690	37 690	37 690	0
5003	569	ACQUISITION DE VEHICULES DE MATERIELS	5 158 443	-5 700	5 152 743	3 958 443	300 000	300 000	300 000	0
		EDIFICES CULTUELS	32 387	0	32 387	32 387	0	0	0	0
	058	EGLISE NOTRE DAME	32 387	0	32 387	32 387	0	0	0	0
		SYSTEMES D'INFORMATION ET DE TELECOM.	5 288 746	5 000	5 293 746	3 931 158	325 000	325 000	327 588	0
	037	SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE	1 215 714	0	1 215 714	915 714	70 000	70 000	70 000	0
5004	043	SYSTEME D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES	882 710	0	882 710	705 122	35 000	35 000	37 588	0
	070	REFONTE DU CONTROLE ACCES	158 639	0	158 639	158 639	0	0	0	0
	572	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE ET	3 031 683	5 000	3 036 683	2 151 683	220 000	220 000	220 000	0
		REHAB.EXTENS.AMEN.ETS SCOLAIRES 1ER	325 000	15 000	340 000	28 000	0	0	0	0
	075	CREATION RESTAURANT ELEMENT.M.CURIE	325 000	15 000	340 000	28 000	0	0	0	0
5007		CREAT-EXTENS-REPAR.EQUIPEMENTS	1 105 436	0	1 105 436	1 105 436	0	0	0	0
	055	ILOT PLACE TRAVOT - REFECTION DE	1 032 656	0	1 032 656	1 032 656	0	0	0	0
	071	ILOT PLACE TRAVOT - AMENAGEMENT DES	72 780	0	72 780	72 780	0	0	0	0
5008		ACQUISITION OEUVRES ET MATERIEL	989 924	0	989 924	959 924	7 500	7 500	7 500	0
	568	ACQUISITION ET RESTAURATION DE MATERIEL	989 924	0	989 924	959 924	7 500	7 500	7 500	0
		CREAT-REFECT-AMEN.EQUIPEMENTS	6 623 867	145 000	6 768 867	6 353 867	55 000	55 000	55 000	0
5010	064	SALLE GREGOIRE	4 917 992	100 000	5 017 992	4 867 992	0	0	0	0
	532	ACQUISITION DE MATERIEL SPORTIF	1 705 875	45 000	1 750 875	1 485 875	55 000	55 000	55 000	0
		AMENAGEMENT EQUIPEMENTS DE LOISIRS	621 063	0	621 063	621 063	0	0	0	0
5011	502	COMITE ANIMATION ENFANCE	621 063	0	621 063	621 063	0	0	0	0
		VOIRIES-TROTTOIRS-RESEAUX ET PARKINGS	22 652 961	-909 620	21 743 341	17 275 241	1 215 650	1 215 650	1 085 650	0
	002	AMENAGEMENT DES VOIRIES PRIMAIRES	1 794 061	0	1 794 061	1 794 061	0	0	0	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Exercices antérieurs	Crédits de Paiement				
							2017	2018	2019	2020	2021
5015	062	GIRATOIRE DU PUY SAINT BONNET	430 000	0	430 000	180 000	250 000	0	0	0	0
	063	LIVRE BLANC REFECTION DE VOIRIES	7 024 589	-1 060 920	5 963 669	5 833 659	130 000	0	0	0	0
	076	SYSTEME VARIATION TENSION ECLAIRAGE	430 000	570 000	1 000 000	130 000	250 000	250 000	250 000	120 000	0
	087	VIDEO PROTECTION	120 200	0	120 200	75 200	45 000	0	0	0	0
	550	BORNES D'INCENDIE	543 142	0	543 142	408 542	33 650	33 650	33 650	33 650	0
	570	REPARATION ET AMENAGEMENT DE VOIRIES	12 105 396	-389 500	11 715 896	8 805 396	2 710 500	900 000	900 000	900 000	0
	575	EXTENSION DES RESEAUX ELECTRIQUES	205 573	-29 200	176 373	48 373	32 000	32 000	32 000	32 000	0
		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL	49 689 390	-24 000	49 665 390	47 987 390	737 000	2 170 000	2 170 000	102 000	0
	030	REQUALIFICAT. URBAINE QUARTIER JEAN	7 540 043	0	7 540 043	7 540 043	0	0	0	0	0
	044	ARCADES ROUGE	17 266 069	0	17 266 069	17 266 069	0	0	0	0	0
	050	REQUALIFICAT.URBAINE QUARTIER JEAN	9 847 531	0	9 847 531	9 847 531	0	0	0	0	0
	056	ACQUISITION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER 12	2 302 502	0	2 302 502	2 302 502	0	0	0	0	0
	079	RENOV.URBAINE QUARTIER FAVREAU	1 315 000	0	1 315 000	45 000	645 000	510 000	115 000	0	0
	085	AIRE MISE EN VALEUR ARCHITECTURE	791	0	791	791	0	0	0	0	0
	519	ETUDES D'URBANISME	436 361	-4 000	432 361	412 361	10 000	10 000	0	0	0
522	ACQUISITIONS FONCIERES ET IMMOBILIERES	9 922 849	-20 000	9 902 849	9 762 849	20 000	40 000	40 000	40 000	0	
553	COMMISSION CONSULTATIVE DU PUY SAINT	1 058 244	0	1 058 244	810 244	62 000	62 000	62 000	62 000	0	
5016		ESPACES VERTS	10 887 331	163 000	11 050 331	8 978 831	920 000	490 000	411 500	250 000	0
	072	TRAVAUX CONNEXES A L'ABAISSMENT DE LA	171 985	0	171 985	171 985	0	0	0	0	0
	073	SERRES MUNICIPALES	3 417 845	0	3 417 845	3 417 845	0	0	0	0	0
	086	EXTENSION CIMETIERE CROIX DE BAULT	505 000	0	505 000	3 000	100 500	240 000	161 500	0	0
	571	REPARATION ET AMENAGEMENT DES	6 782 501	163 000	6 955 501	5 366 001	819 500	250 000	250 000	250 000	0
		TOTAL	130 618 601	-971 693	129 646 908	108 584 212	8 145 088	5 712 840	3 814 340	3 390 428	0
	TOTAL Général	130 618 601	-971 693	129 646 908	108 584 212	8 145 088	5 712 840	3 814 340	3 390 428	0	

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME
MODIFICATIONS DES ENVELOPPES VOTEES
EMPLOIS**

Budget annexe du stationnement

N° AP/ API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Montant global	Modification d'enveloppe		Commentaire (hors glissement quinquennal)	
				Modification d'enveloppe	Détail		
					Enveloppe supplémentaire		Diminution d'enveloppe (Ajustement des crédits de paiement)
5940	Gestion du stationnement payant	2 170 092 €	2 278 092 €	108 000 €			
080	FISAC – Jalonnement dynamique des parkings	12 868 €	12 868 €	0 €			
081	FISAC – Modernisation des moyens de paiement	431 404 €	431 404 €	0 €			
082	Équipements des parkings en ouvrage	188 978 €	188 978 €	0 €			
083	Acquisition d'équipements de gestion	248 131 €	248 131 €	0 €			
084	Travaux sur places en enclos	824 754 €	932 754 €	108 000 €	108 000 €	Provision pour des travaux futurs	
580	Réparations sur parkings en ouvrages	463 957 €	463 957 €	0 €			
TOTAL		2 170 092 €	2 278 092 €	108 000 €	108 000 €		

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° AP	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Exercices antérieurs	Crédits de Paiement						
							2017	2018	2019	2020	2021		
5040		Stationnement											
		GESTION DU STATIONNEMENT PAYANT	2 170 092	108 000	2 278 092	1 970 092	158 000	50 000	50 000	50 000	0		
	080	FISAC - JALONNEMENT DYNAMIQUE DES	12 868	0	12 868	12 868	0	0	0	0	0		
	081	FISAC - MODERNISATION DES MOYENS DE	431 404	0	431 404	431 404	0	0	0	0	0		
	082	EQUIPEMENTS DES PARKINGS EN OUVRAGE	188 978	0	188 978	188 978	0	0	0	0	0		
	083	ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE GESTION	248 131	0	248 131	248 131	0	0	0	0	0		
084	TRAVAUX SUR PARCS EN ENCLOS	824 754	108 000	932 754	824 754	108 000	0	0	0	0			
	580	REPARATIONS SUR PARKINGS EN OUVRAGE	463 957	0	463 957	263 957	50 000	50 000	50 000	50 000	0		
		TOTAL	2 170 092	108 000	2 278 092	1 970 092	158 000	50 000	50 000	50 000	0		
		TOTAL Général	2 170 092	108 000	2 278 092	1 970 092	158 000	50 000	50 000	50 000	0		

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources					
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financiers
5014		VOIRIES-TROTTOIRS-RESEAUX ET PARKINGS	596 660	0	596 660	21 427	0	0	135 699	0	439 534
	002	AMENAGEMENT DES VOIRIES PRIMAIRES	124 602	0	124 602	0	0	0	0	0	124 602
	062	GIRATOIRE DU PUY SAINT BONNET	22 124	0	22 124	0	0	0	22 124	0	0
	063	LIVRE BLANC REFECTION DE VOIRIES	326 427	0	326 427	21 427	0	0	100 000	0	205 000
	076	SYSTEME VARIATION TENSION ECLAIRAGE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	087	VIDEO PROTECTION	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	550	BORNES D'INCENDIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	570	REPARATION ET AMENAGEMENT DE VOIRIES	123 507	0	123 507	0	0	0	13 575	0	109 932
	575	EXTENSION DES RESEAUX ELECTRIQUES	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	5015		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL	8 943 385	0	8 943 385	1 068 232	3 364 830	3 351 721	1 025 000	0
030		REQUALIFICAT. URBAINE QUARTIER JEAN	3 733 414	0	3 733 414	223 008	2 228 548	758 858	525 000	0	0
044		ARCADES ROUGE	275 112	0	275 112	0	187 270	0	0	0	87 842
050		REQUALIFICAT.URBAINE QUARTIER JEAN	4 837 820	0	4 837 820	837 114	864 843	2 592 863	500 000	0	23 000
056		ACQUISITION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER 12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
079		RENOV.URBAINE QUARTIER FAVREAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0
085		AIRE MISE EN VALEUR ARCHITECTURE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
519		ETUDES D'URBANISME	97 039	0	97 039	8 110	66 169	0	0	0	22 760
522		ACQUISITIONS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES	0	0	0	0	0	0	0	0	0
553		COMMISSION CONSULTATIVE DU PUY SAINT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5016		ESPACES VERTS	318 692	0	318 692	62 709	26 340	62 516	0	0	167 127
	072	TRAVAUX CONNEXES A L'ABAISSEMENT DE LA	62 516	0	62 516	0	0	62 516	0	0	0
	073	SERRES MUNICIPALES	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5018		EXTENSION CIMETIERE CROIX DE BAULT	256 176	0	256 176	62 709	26 340	0	0	0	167 127
	571	REPARATION ET AMENAGEMENT DES	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		EQUIPEMENTS D'ACCUEIL PETITE ENFANCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL			12 041 278	0	12 041 278	1 152 368	4 458 363	4 198 774	1 284 679	2 287	944 807
TOTAL Général			12 041 278	0	12 041 278	1 152 368	4 458 363	4 198 774	1 284 679	2 287	944 807

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources							
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs		
5040		Stationnement											
		GESTION DU STATIONNEMENT PAYANT	228 065	0	228 065	0	216 254	0	0	0	0	11 811	
	080	FISAC - JALONNEMENT DYNAMIQUE DES	45 635	0	45 635	0	45 635	0	0	0	0	0	
	081	FISAC - MODERNISATION DES MOYENS DE	155 519	0	155 519	0	155 519	0	0	0	0	0	
	082	EQUIPEMENTS DES PARKINGS EN OUVRAGE	26 911	0	26 911	0	15 100	0	0	0	0	11 811	
	083	ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE GESTION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	084	TRAVAUX SUR PARCS EN ENCLOS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
580	REPARATIONS SUR PARKINGS EN OUVRAGE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
		TOTAL	228 065	0	228 065	0	216 254	0	0	0	0	11 811	
		TOTAL Général	228 065	0	228 065	0	216 254	0	0	0	0	11 811	

ACTIONS DE QUARTIERS, COMMERCE ET ARTISANAT

Subventions 2017 Budget Primitif

2.4

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Animation des Marchés de Cholet	10 000 €	1 000 €		Aide exceptionnelle dans le cadre de la mise en oeuvre d'une opération " sacs cabas ". Aides allouées sous réserve de la signature de la convention de partenariat et selon les termes énoncés dans cette dernière.
Association des Commerçants et Artisans des Halles de Cholet	12 500 €	1 000 €		Aide exceptionnelle dans le cadre de la mise en oeuvre d'une opération " sacs cabas ". Aides allouées sous réserve de la signature de la convention de partenariat et selon les termes énoncés dans cette dernière.
Association du Centre Commercial Clatrefontaine (A3C)	675 €			Subvention pour l'organisation de diverses manifestations, sur présentation de justificatifs.
Cholet Vitrines	5 000 €			Aide allouée sous réserve de la signature de la convention de partenariat et selon les termes énoncés dans cette dernière.
Union des Commerçants et Artisans du Puy-Saint-Bonnet (U.C.A.P.S.B.)	650 €			Subvention pour l'organisation de diverses manifestations, sur présentation de justificatifs.
Sous-total	28 825 €	2 000 €		
TOTAL	30 825 €			

AGRICULTURE
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Association des Chasseurs du Puy-Saint-Bonnet - Cholet	335 €			
G.I.C du Chêne Rond	500 €			
Groupement de Défense des Cultures de Cholet	1 500 €			
Groupement de Protection des Cultures du Puy-Saint-Bonnet	900 €			
Les Crocodiles de la Moine	179 €			
Sous-total	3 414 €			
TOTAL		3 414 €		

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Assoc patriotique, victimes de guerre</i>				
Amicale des Marins et Marins Anciens Combattants de Cholet et de sa Région	120 €	500 €		Subvention exceptionnelle pour le remplacement d'un drapeau, sur présentation de justificatifs.
Amicale des Porte-Drapeaux de Cholet et environs	220 €			
Association Musée du Génie	500 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Combattants Algérie Tunisie Maroc (C.A.T.M)	300 €			
Comité Inter-Groupement du Souvenir	1 576 €			
Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie - comité de Cholet	300 €			
Société Nationale d'entraide de la Médaille Militaire	150 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Union Nationale des Combattants du Puy-Saint-Bonnet	100 €			
Union Nationale des Combattants de Cholet	150 €			
Union Nationale des Parachutistes	150 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
<i>Divers</i>				
La Colombe Choletaise	752 €			
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Animations et manifestations diverses		150 €		
Sous-total	4 318 €	650 €		
TOTAL	4 968 €			

COMMUNICATION
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Accueil des Villes Françaises Cholet (A.V.F. Cholet)	1 929 €			
Cadr'Action	315 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Sous-total	2 244 €			
TOTAL	2 244 €			

CULTURE
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Adaptations	5 750 €	1 500 €		Subvention exceptionnelle permettant de contribuer à l'organisation d'une exposition, sur présentation de justificatifs.
Amicale Philatélique de Cholet	140 €			
Arpège	330 €			
Association des Amis des Carillons de Cholet (ADACC)	900 €			
Association du Choletais des Amis de la Photographie	200 €			
Association pour la Connaissance, la Sauvegarde et la Promotion des Orgues de Maine-et-Loire	2 600 €			Versement sous réserve de l'organisation d'une animation musicale sur Cholet et sur présentation du bilan de la manifestation. La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récapitulé de déclaration de création de l'association.
Association Studio 10	4 691 €			
Choeur Allegro	330 €			
Cholet Vidéo Ciné Son	860 €			
Cinéma Parlant	580 €			Versement sous réserve d'organisation d'animation dans les écoles et les collèges choletais et sur présentation des bilans afférents.
Collectif Jamais Trop d'Art !	7 800 €			
Cornédie Chapoullis Troupe Théâtrale Amateur	210 €			
Compagnie Côté Cour	10 400 €			
Compagnie Nuits Blanches	2 000 €			

CULTURE
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Danse et Vie	2 897 €			
Encres Vives	1 000 €			
Groupe d'Animation Photographique	11 000 €			
Hourrage !	349 €			
L'Atelier Vocal de la Moine	330 €			
La Fabrique Chorégraphique	15 677 €			
La Guinguette de la Goubaudière	2 000 €			
Le Comptoir Culturel	6 336 €			
Le Souvenir Vendéen	724 €			
Les Joyeux Lurons	500 €			
Les Z'Aéro Graff	765 €			
Les Z'Improbables	855 €			
Maquettes Club des Mauges	1 249 €			
MC2 Association - Musées/Collections/Cholet, Les Amis des Musées de Cholet	96 €			
Méli Mélo Fil	1 223 €			

CULTURE
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Office de Tourisme du Choletais	18 260 €			Aide allouée au titre de l'organisation de la Crèche de Noël, sur présentation de justificatifs.
Orchestre Harmonique de Cholet	11 000 €			
Que du Bonheur	73 €			
Scrabble Club Choletais	906 €			
Société des Sciences, Lettres et Arts de Cholet et de sa Région	20 750 €			
Théâtre de l'Equinoxe	11 546 €			
Université du Temps Libre de Cholet	27 €			
Yoga et Connaissance de Soi	269 €			
Yogamonie	917 €			
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Animations et manifestations culturelles diverses		3 535 €		
	Sous-total	145 540 €	5 035 €	
	TOTAL	150 575 €		

ENSEIGNEMENT
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT		OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	
<i>Association</i>			
A L'Assos Molière		380 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Association de Gestion Jeanne d'Arc	63 340 €		L'aide municipale évoluera en fonction du nombre de repas.
Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique de La Moine		250 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Association Junior	64 483 €		Dont 60 500 € prévisionnels au titre de l'accueil périscolaire dans les écoles de la Bourie et de la Bruyère, aide allouée en fonction du nombre d'enfants accueillis.
Association Pour le Rapprochement Ecole - Entreprise du Choletais	396 €		
Coopérative Scolaire de l'Ecole Elémentaire Charlotte et Emily Brontë		1 100 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Elémentaire Marie Curie		360 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Elémentaire Molière		720 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Maternelle Anne Brontë		450 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Maternelle Les Richardières		700 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Maternelle Les Turbaudières		230 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Maternelle Louis Buffon		280 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Maternelle Marie Curie		360 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Primaire La Girardière		300 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.

ENSEIGNEMENT
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Coopérative Scolaire de l'Ecole Elémentaire Louis Buffon		280 €		Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Elémentaire Les Turbaudières		600 €		Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Maternelle La Fontaine		540 €		Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Saint Exupéry		200 €		Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Le Paradis		360 €		Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Office de Tourisme du Choletais	2 250 €			Subvention pour la découverte de la Ville par les CM1 et CM2, sur présentation de justificatifs.
OGEC de l'Ecole Privée Saint Joseph de Mazières-en-Mauges	7 000 €			Participation aux charges de fonctionnement, concernant les enfants choletais scolarisés à l'école privée de Mazières-en-Mauges, sur présentation de justificatifs.
OGEC Saint Joseph	38 300 €			L'aide municipale évoluera en fonction du nombre de repas. La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
OGEC Sainte Marie des Turbaudières	50 930 €			L'aide municipale évoluera en fonction du nombre de repas.
Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique des Ecoles Saint Jean - Sainte Famille	84 200 €			L'aide municipale évoluera en fonction du nombre de repas.
Organisme de Gestion des Ecoles et du Collège Notre Dame du Bretonnais	80 750 €			L'aide municipale évoluera en fonction du nombre de repas.
Organisme de Gestion des Ecoles Libres Saint Pierre et Gellusseau	54 000 €			L'aide municipale évoluera en fonction du nombre de repas.
Organisme de Gestion des Etablissements Catholiques Saint Louis Grignon de Montfort	47 700 €			L'aide municipale évoluera en fonction du nombre de repas.
Union Départementale des Associations Familiales - Association Lire et Faire Lire	2 400 €			Aide allouée sous réserve de la signature d'une convention de partenariat.
Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré Jules Verne		990 €		Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.

ENSEIGNEMENT
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Informatique des écoles privées			15 000 €	
Participation communes de la CAC pour enfants scolarisés hors Cholet	9 905 €			
Participation communes hors CAC pour enfants scolarisés hors Cholet	4 245 €			
Réforme des rythmes scolaires	24 300 €			
Sous-total	534 199 €	8 100 €	15 000 €	
TOTAL	557 299 €			

ESPACES VERTS
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Association des Jardins Familiaux de Cholet	326 €			
Association Ornithologique du Choletais	146 €			
Sous-total	472 €			
TOTAL	472 €			

FINANCES
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Divers</i>				
Cholet Evénements DSP	181 290 €			
Cholet Evénements hors DSP	5 245 €			
Consommation - Logement - Cadre de Vie (C.L.C.V.)	1 247 €			
Sous-total	187 782 €			
TOTAL	187 782 €			

JEUNESSE
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Foyer Loisirs et Culture des Jeunes du Puy-Saint-Bonnet	1 195 €			
La Cicadelle	175 €			
Scouts et Guides de France	5 877 €			
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Bourses Initiatives Jeunes		3 600 €		
Sous-total	7 247 €	3 600 €		
TOTAL	10 847 €			

POPULATION SECURITE
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Société Protectrice des Animaux - DSP	48 000 €			
Société Protectrice des Animaux - hors DSP	2 000 €			
Sous-total	50 000 €			
TOTAL		50 000 €		

RELATIONS EXTERIEURES
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Communautés étrangères</i>				
Atrique Solidarité Culture (ASC)	1 000 €			
Association Culturelle Sportive Portugaise de Cholet	2 973 €			
Association d'Entraide Kmère de Cholet	824 €			
Association Solidarité Lao de Cholet	1 306 €			
<i>Relations Internationales</i>				
Association Bab El Kheir Cholet	343 €			
Association Cholet - Roumanie	756 €			
Association Cholet-Déna-Espagne	1 037 €			
Association Cholet-Sao	500 €			
Association Cholet-Solihull	900 €			
Cholet France Allemagne	900 €			
Commune d'Araya	9 000 €			Aide allouée sous réserve de la signature de la convention de coopération décentralisée.
Commune de Bouslé	19 000 €			Aide allouée sous réserve de la signature de la convention de coopération décentralisée.
Les Amis du Mali	150 €			

RELATIONS EXTERIEURES
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Libani	900 €			
Une Ecole pour Madagascar' Amitié Franco-Malgache	500 €			
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Animations et manifestations diverses		1 200 €		
Jumelage - Aide aux scolaires		8 000 €		
Sous-total	40 089 €	9 200 €		
TOTAL	49 289 €			

RESSOURCES HUMAINES

Subventions 2017

Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Amicale des Retraités de l'Etablissement Thales de Cholet ex Thomson-CSF	105 €			
Amicale du Personnel Territorial du Choletais	1 800 €			Versement de l'aide sous réserve de la présentation des éléments financiers de l'association (bilan et compte de résultat).
Sous-total	1 905 €			
TOTAL		1 905 €		

SOLIDARITES
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Action sociale</i>				
Abri des Cordeliers	34 170 €			
Accompagnement pour Individuels, Couples et Familles (A.I.C.F.)	160 €			
AIDES - Délégation Départementale de Maine-et-Loire	108 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Alcool Assistance du Maine-et-Loire	557 €			
Amnesty International	170 €			
Association Aphasiques Choletaise	150 €			
Association Choletaise Parents et Assistants Maternels (ACPAM)	506 €			
Association Crématiste de l'Anjou	38 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Association d'Aide aux Victimes d'Abus Sexuels	2 537 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Association de l'Aide Familiale Populaire / C.S.F. de Maine et Loire (AAFP/CSF 49)	559 €			
Association Départementale des Conjoints Survivants et Parents d'Orphelins FAVEC 49	345 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Association des Amis de la Santé du Maine-et-Loire	200 €			
Association des Donneurs de Voix	574 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Association des Familles d'Accueil et Assistants Maternels du Choletais (A.F.A.M.)	150 €			

SOLIDARITES
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Association des Paralysés de France	150 €			
Association des Parents, Amis et Adultes Handicapés de la Région Choletaise (A.P.A.H.R.C.)	150 €			
Association des Personnes Malades et Handicapées - 49 (APMH 49)	598 €			
Association des Sourds de Maine-et-Loire	150 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Association Groupe des plus de 50 ans des Turbautières	306 €			
Association Ligérienne d'Addictologie (ALLIA)	2 925 €			
Association pour la Formation et le Développement de l'Initiative Locale	6 509 €			
Association pour le Don de Sang Bénévole de Cholet	250 €			
Association Régionale des Muftés de la Voix des Pays de la Loire	38 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Banque Alimentaire du Maine et Loire	4 000 €			
Cap Savoir Association	2 012 €			
Centre Communal d'Action Sociale	3 438 462 €			
Centre d'Information Féminin et Familial	24 811 €			
Centre Interinstitutionnel de Bilans de Compétences	97 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.

SOLIDARITES
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
CHRS Bon Pasteur 49	4 050 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Comité de Maine-et-Loire pour l'UNICEF	227 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Communauté d'Agglomération du Choletais	44 055 €			Subvention allouée dans le cadre du Contrat de Ville, en fonction des projets validés par le Comité de Pilotage.
Croix Rouge Française - comité local de Cholet	500 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
D'Colocarton	129 €			
Département de Maine-et-Loire	21 250 €			Contribution à la mission de prévention spécialisée de l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, sous réserve du renouvellement de la convention afférente.
Diabète 49	317 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Familles de France - Fédération Départementale de Maine-et-Loire	675 €			
Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés - Section de Cholet	224 €			
France Bénévolet de Maine-et-Loire Antenne de France Bénévolet Cholet	150 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Groupe de Parkinsoniens de Maine-et-Loire	39 €			
Handitou (On dit tout)	269 €			
JALMALV Loire-Océan	189 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Médiations 49	5 500 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Mouvement Vie Libre	150 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.

SOLIDARITES
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Prévention Routière - comité départemental de Maine-et-Loire	670 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Résidences ADAPEL 49 Foyer des Hirondelles	246 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Rêves	42 €			
Secours Catholique - délégation de Maine-et-Loire - antenne de Cholet	500 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques	150 €			
Vive la Vie	122 €			
Voir Ensemble Groupe de Cholet-Mauges	150 €			La contribution municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du récépissé de déclaration de création de l'association.
<i>Action socioculturelle</i>				
Alvéole	1 543 €			
Association Loisirs Pluriel de Cholet	-10 290 €			Dont - 11 500 € au titre de la régularisation de la subvention 2016 induitment perçue.
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Action sociale		1 235 €		
Commission Georges Prisset		3 500 €		
	3 591 539 €	4 735 €		
Sous-total				
TOTAL		3 596 274 €		

SPORTS
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Académie de Tir 2000	1 035 €			
Aéro-club du Pontreau Cholet (A.C.P.C.)	3 184 €		4 664 €	
Amicale Cyclotouriste du Puy-Saint-Bonnet	259 €			
Association Choletaise de Patinage sur Glace - section short track	6 817 €		1 223 €	
Association Choletaise de Patinage sur Glace	13 932 €			
Association des Régates Choletaises	2 241 €		2 543 €	
Association Escalade et Sports de Montagne	4 694 €			
Association Escalade et Sports de Montagne - section vol libre	213 €			
Association Sportive ASPTT de Cholet	13 845 €			
Association Sportive Choletaise	1 185 €			La subvention municipale ne sera débloquée qu'après la présentation du compte de résultat 2015/2016.
Association Sportive Collège Colbert	250 €			
Association Sportive Collège République	200 €			
Association Sportive d'Immersion Choletaise	503 €			
Association Sportive du Bretonnais	200 €			

SPORTS
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Association Sportive du Collège Clemenceau	500 €			
Association Sportive du Collège Privé Jeanne d'Arc	300 €			
Association Sportive du Collège Trémolières	550 €			
Association Sportive du Golf Choletais	4 720 €			
Association Sportive du Lycée Professionnel Fernand Renaudeau	500 €			
Association Sportive Lycée Europe Schuman	1 000 €			
Association Sportive Lycée Sainte Marie	1 000 €			La subvention municipale ne sera débloquée qu'après la présentation des éléments financiers de l'association (compte de résultat 2014/2015 et trésorerie).
Association Sportive Saint Joseph	650 €			
Avenir Sportif	6 163 €			
Avion Sport Choletais	2 840 €		816 €	
Balles Jaunes Puy-Saint-Bonnet	846 €			
Cercle d'Echecs de Cholet	500 €			
Cholet Basket	73 098 €			
Cholet BMX	3 027 €			
Cholet Boxe Française	1 844 €			

SPORTS
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Cholet Education Canine	1 641 €			
Cholet Escalade	330 €			
Cholet Football Américain	1 753 €		798 €	
Cholet Moto Verte	870 €			
Cholet Musculation	1 160 €		583 €	La subvention municipale ne sera débloquée qu'après la présentation des éléments financiers de l'association (compte de résultat 2015/2016 et trésorerie).
Cholet Pétanque Club	1 241 €			La subvention municipale ne sera débloquée qu'après la présentation des éléments financiers de l'association (compte de résultat 2014/2015 et trésorerie).
Cholet TC Plessis	520 €			
Cholet Tennis de Table	4 747 €			
Cholet Tir Sportif	5 459 €		1 793 €	
Cholet Triathlon	1 609 €			
Cholet Twirling	1 029 €			
Cholet Vélo Sport	3 284 €			
Cholet Vol à Voile	3 372 €			
Cholet-Athlétisme - section locale de l'Entente des Mauuges	10 896 €			
Club Alpin Français du Choletais	5 073 €			

SPORTS
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Club Aquatique Choletais - section natation synchronisée	9 525 €		1 500 €	
Club Aquatique Choletais - section natation sportive	31 843 €			
Club Aquatique Choletais - section water polo	4 423 €			La subvention municipale ne sera débloquée qu'après la présentation des éléments financiers de l'association (compte de résultat 2014/2015 et trésorerie).
Club Athlétique Entente Bouliste (C.A.E.B. Pétaïque)	1 338 €			
Club Olympique de Canoë-Kayak de Cholet	2 875 €		525 €	
Club Sport Canin Choletais	608 €			
Comité d'Organisation Cholet Pays de Loire	1 617 €			
Comité d'Organisation du Concours Hippique de Cholet	8 490 €			Dont 7 650 € permettant de couvrir une partie des frais engendrés par l'organisation d'une compétition équestre, sur présentation de justificatifs.
Ecole de Judo et de Jujitsu de Cholet (E2JC)	1 879 €			
Entente des Mauges - section sport adapté aux déficients intellectuels	1 003 €			
Entente Sportive Girardière Pétaïque	1 630 €			
Entente Sportive Saint Pierre Girardière Cholet Nuallé	2 532 €			
Epee Choletaise	1 344 €			
Football Club des Portugais de Cholet	2 552 €		735 €	
Foyer Laïque de Cholet	1 704 €			

SPORTS
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Gymnastique Volontaire Choletaise	504 €			
Hockey Club Choletais (H.C.C.)	112 776 €		4 664 €	
Jeune France	193 629 €		2 290 €	
Jeunes Dauphins du Choletais (JDC)	489 €			
Karaté Athlétique Choletais	1 773 €			
Kung Fu Club Choletais	5 008 €			
L'Aéromodèle Club du Choletais	975 €			
Le Badminton Associatif Choletais	27 743 €		1 924 €	
Leclerc Cholet Volley	19 605 €			
Les Enfants de Cholet	17 544 €			
Les Foulées Choletaises	2 500 €			Organisation de la manifestation "Les 10 kms de Cholet". Versement de l'aide sur présentation de justificatifs.
Muay Fight Cholet	1 118 €		619 €	
Office Municipal du Sport (OMS) de la Ville de Cholet	61 479 €			
Plessis' Gym	13 €			
PSBB Puy Saint Bonnet Basket	1 849 €			

SPORTS
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Puy Saint Bonnet Football (ASP)	4 729 €			
Rugby Olympique Choletais	46 122 €		689 €	
Ski Nautique Choletais	2 282 €			
Société des Courses Hippiques de Cholet			29 112 €	Subvention d'investissement, afin de contribuer à la modernisation et la remise aux normes de l'hippodrome de Cholet, sur présentation de justificatifs.
Sport Saber League Cholet (SSLC)	295 €			
Stade Olympique Choletais	142 617 €			
Subaqua Club Choletais	965 €		4 664 €	
Taekwondo du Choletais	674 €			
Tennis Club Choletais	28 241 €		641 €	
Tir à l'Arc Choletais	5 650 €			
Union Cholet Judo Aïkido 49	14 404 €			
Union Cycliste Cholet 49	56 130 €		4 664 €	
Véloce Club de Cholet	1 540 €			
Verger Pétanque Club	919 €			

SPORTS
Subventions 2017
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Organisme d'enseignement</i>				
Collège République	250 €			
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Animations et manifestations sportives diverses		4 082 €		
Manifestations sportives - Parc de la Meillerie	35 000 €			
Sous-total	1 049 266 €	4 082 €	64 447 €	
TOTAL	1 117 795 €			

PROJET SPORTIF LOCAL
Aides municipales 2017

Détails des subventions nécessitant des justificatifs

	Quota de prise en charge	Justificatifs permettant le déblocage de l'aide municipale*
Critère " Emploi d'encadrement des activités physiques et sportives "	1 ETP (Equivalent Temps Plein) sur une année complète correspond à une subvention de 3 031 €.	Bulletins de salaires. La subvention municipale varie en fonction du nombre d'heures accomplies sur la saison sportive.
Critère " Matériel sportif "	Prise en charge de la dépense à hauteur de 11,66 %	Factures. La subvention est déblocuée au vu des achats réellement réalisés.

* dans la limite de la subvention notifiée

CHOLET
Boulevard de la Rontardière

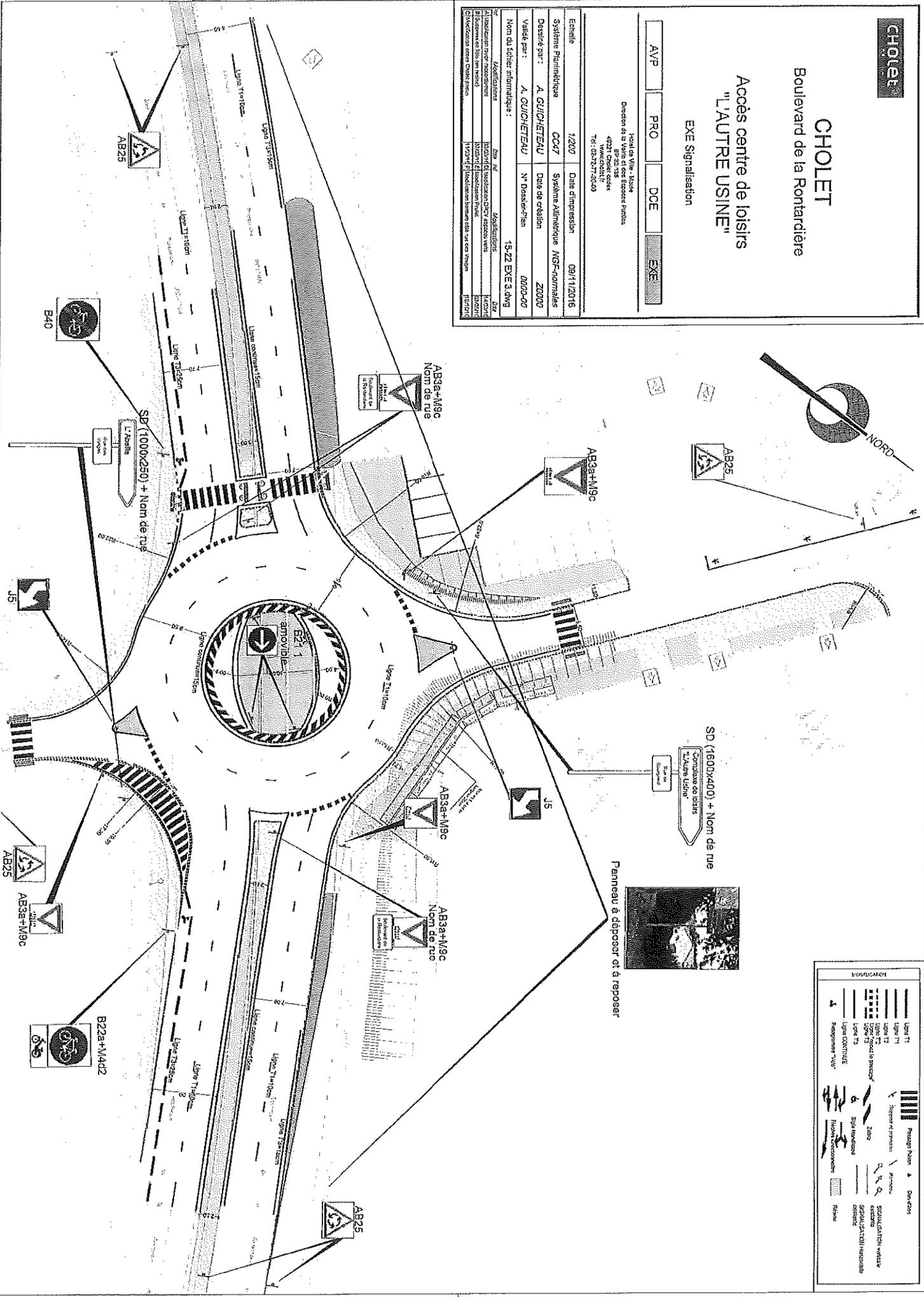
Accès centre de loisirs
"L'AUTRE USINE"

EXE Signalisation

AVP PRO DCE **EXE**

Direction de la Voirie et des Espaces Publics
49221 Cholet cedex
www.cholet.fr
Tél : 02-52-21-26-00

Echelle	1/200	Date d'impression	09/11/2016
Système Perimétrique	OCC7	Système Alimétrique	NSF-normales
Destiné par :	A. GUICHETEAU	Date de création	20/03/20
Valable par :	A. GUICHETEAU	N° Dossier-Plan	0200-20
Nom du fichier informatique :			15-22 EXE 3.dwg
Modifications			
N°	date	par	description
A	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
B	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
C	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
D	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
E	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
F	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
G	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
H	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
I	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
J	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
K	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
L	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
M	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
N	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
O	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
P	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
Q	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
R	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
S	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
T	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
U	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
V	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
W	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
X	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
Y	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement
Z	02/04/16	NSF	Installation pour réaménagement



-----	Ligne T1	-----	Passage Néon	▲	Bois-crier
-----	Ligne T2	-----	Système de revêtement	-----	-----
-----	Ligne T3	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T4	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T5	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T6	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T7	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T8	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T9	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T10	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T11	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T12	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T13	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T14	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T15	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T16	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T17	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T18	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T19	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T20	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T21	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T22	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T23	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T24	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T25	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T26	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T27	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T28	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T29	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T30	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T31	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T32	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T33	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T34	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T35	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T36	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T37	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T38	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T39	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T40	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T41	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T42	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T43	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T44	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T45	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T46	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T47	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T48	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T49	-----	-----	-----	-----
-----	Ligne T50	-----	-----	-----	-----

